

Le cycle de l'eau, gouvernance et territoires

En mars dernier, l'eau était au cœur de la gouvernance internationale, avec le 6^e Forum Mondial de l'Eau, la conférence préparatoire Eau, Planète et Peuples, le Forum Alternatif puis la Journée Mondiale de l'Eau. Bien menées, ces réunions peuvent apporter des briques fondamentales à la construction du sommet Rio+20. Mais il y a urgence : accès à l'eau et à l'assainissement, préservation de la ressource, nécessité de compatibilité entre les usages, dépollution des cours d'eau...



Nicolas Imbert (99)

<http://www.gcft.fr>

Nicolas Imbert est directeur exécutif de Green Cross France et Territoires.

Il possède 12 ans d'expérience en stratégie Développement Durable. Green Cross, ONG créée par Mikhail Gorbatchev en 1993, se focalise sur le lien entre environnement, économie et société.

Par des actions de plaidoyer et des projets concrets, elle s'engage pour un futur plus durable, à travers ses 34 organisations nationales.

Les besoins en eau sont croissants et en compétition les uns avec les autres (individuels - eau de boisson, hygiène et usage domestique, agriculture, industrie...). Il est temps aujourd'hui de favoriser davantage le passage d'une situation de concurrence à une situation de coopération locale, régionale, nationale et internationale. Parmi les outils disponibles, notons le rôle essentiel joué en France et au-delà par les Agences de l'Eau et les Comités Locaux, les organismes de bassin, la coopération internationale...

Améliorer le système de gouvernance publique est une priorité afin de rénover notre perception de la ressource, et mieux la partager

Pour cela, la première nécessité est d'adopter une approche plus systémique de la question de l'accès à l'eau. La satisfaction des besoins en eau constitue un prérequis à la satisfaction d'autres besoins élémentaires. Ce sont à la fois l'alimentation, l'hygiène, la santé, l'accès à l'énergie, l'éducation... que l'accès à l'eau conditionne. La ressource hydrique, seule ressource sans substitut, est donc au cœur d'un système de besoins déterminants en matière de lutte contre la pauvreté.

Développons notre perception de la ressource, afin de mieux la partager. L'accès à l'eau et à l'assainissement, au cœur d'un système intégrant entre autres accès à l'alimentation et à l'énergie, a été reconnu comme un

droit humain par l'Assemblée Générale de l'ONU en juillet 2010.

Promouvoir l'application de ce droit pour le plus grand nombre est donc un objectif à intégrer, au quotidien, dans nos législations et pratiques

Ce changement de paradigme ne prendra toute sa dimension que par l'anticipation et la médiation des conflits liés à l'accès à cette précieuse ressource. A ce jour on compte 276 cours d'eau internationaux situés dans 145 pays, et seuls 40 % font l'objet d'accords entre Etats. Le partage de ces eaux internationales est au cœur de nombreuses tensions, et près de 3 milliards d'humains dépendent de la gestion de ces ressources transfrontalières.

Face à cet évident besoin de coopération, la Convention des Nations Unies sur les cours d'eau internationaux a été adoptée par une centaine d'Etats en 1997. Il s'agit d'un premier instrument juridique qui définit les règles de base favorisant une coopération entre des Etats partageant un même cours d'eau, via des principes de droit international ou coutumier de l'eau, comme l'utilisation équitable et raisonnable des cours d'eau, l'obligation de ne pas causer de dommages significatifs et de prévenir les autres Etats riverains des conséquences d'actions unilatérales.

Le texte nécessite, encore aujourd'hui,

l'adhésion d'un nombre suffisant d'Etats pour entrer, enfin, en vigueur : seuls 24 Etats ont franchi le pas en ratifiant la Convention qu'ils avaient soutenue en 1997¹, 11 Etats complémentaires sont requis. L'Union Européenne est à la traîne, 19 Etats européens n'ayant pas encore ratifié la convention. Nous nous impliquons pour que l'entrée en vigueur soit effective en 2012.

Plus généralement, une vision transverse, focalisée sur le cycle de l'eau, est cruciale pour réagir plus efficacement face aux déficits et partages non-optimaux de l'eau

Aujourd'hui le défi est de taille, avec plus d'une personne sur trois n'ayant pas assez d'eau saine pour répondre à ses besoins quotidiens, selon l'OMS. Ce chiffre devrait même passer à deux personnes sur trois dès 2025, sous l'effet conjugué de l'accroissement démographique et de la pollution croissante des ressources hydriques. Cette situation de rareté et de contamination de l'eau est très inégalement répartie, les zones les plus pauvres du monde sont les plus touchées. Pour y remédier, des projets entrepreneuriaux de solidarité sont à développer, notamment dans le cadre de la coopération décentralisée.

C'est pourquoi Green Cross s'emploie, via des projets concrets de terrain comme Smart Water for Green Schools, à accompagner des démarches locales, sur les territoires, donnant accès à une eau de qualité pour satisfaire les besoins élémentaires, d'alimentation et d'hygiène. 22 villages ont mis en place le dispositif au Ghana. Nous développons de nouveaux projets dans le bassin de la Volta, et lançons des projets pilotes en Bolivie, au Sri Lanka et en Chine.

Nous privilégions un mode d'accès à l'eau payant et à vil coût, qui permet de pérenniser un emploi local et la maintenance du dispositif. Au-delà de l'accès à l'eau, Smart Water for Green

Schools facilite la scolarisation des enfants sur le temps dégagé par la corvée d'eau, et constitue l'une des briques permettant d'initier un schéma de développement local, complété en parallèle par des initiatives de sécurisation de l'alimentation, d'accès à la santé et à l'énergie.

L'accès à l'eau dans les territoires en situation de précarité est aussi nécessaire qu'une meilleure perception du cycle de l'eau, même lorsqu'elle est abondante ou maîtrisée

Un important potentiel de préservation de la ressource réside dans l'adaptation de nos habitudes de consommation à nos contraintes. A cet égard, certaines pratiques incitant à hiérarchiser nos besoins en eau semblent prometteuses, comme la tarification progressive. Composée d'une première tranche de consommation à prix très bas, d'une deuxième à prix supérieur mais accessible, et d'une troisième à prix élevé, cette tarification favorise les économies d'eau tout en étant socialement équitable. Elle présente aussi l'avantage non négligeable d'inciter à prioriser les usages : de fait, les usages prioritaires sont la boisson, puis l'hygiène et l'alimentation. Des initiatives pilotes sont mises en place en Amérique du Sud (Bolivie, Pérou, Colombie), mais aussi en France, à Libourne notamment.

Hiérarchiser les usages favorise une meilleure gestion des ressources, en instituant une distinction claire entre l'eau de boisson à traiter et à filtrer, l'eau domestique, pour laquelle un traitement organique de base suffit, et l'eau agricole et industrielle, dont tout traitement en amont est inutile mais qui doit être filtrée en aval

L'optimisation de la demande sera également démultipliée par une transition des systèmes industriels et agricoles vers des modèles moins intenses en eau, et moins intrusifs sur l'écosystème. Aujourd'hui, nombre d'installations industrielles utilisent de l'eau de façon abusive. C'est par exemple le cas de la production d'énergie électronucléaire qui consomme 50 % de la consommation totale d'eau en France. Ou bien des

monocultures agricoles massifiées (maïs notamment), qui nécessitent une quantité d'eau excessive, tout en conduisant à l'appauvrissement des sols. Le remplacement des cultures irriguées de maïs par celles de céréales locales et diversifiées constitue à cet égard un exemple concret à encourager. L'avènement et le succès de ces pistes ne sont conditionnés qu'à la bonne volonté d'investir davantage dans les technologies innovantes et, point essentiel, dans le développement des compétences nécessaires.

Il est également grand temps de minimiser l'empreinte en eau de nos activités

Aujourd'hui, une quantité souvent insoupçonnée d'eau est utilisée pour le transport ou le processus de production de nos objets du quotidien : à titre d'exemple, l'eau virtuelle contenue dans une paire de chaussures atteint 8 000 litres ! Pour un ordinateur, ce sont 15 000 litres qui sont utilisés, et pour une tasse de café, 140 litres. 15 % environ de l'eau utilisée dans le monde serait transportée sous forme d'eau virtuelle.

L'insalubrité est un fléau sanitaire mondial, et les pays industrialisés souffrent d'une pollution excessive des eaux

L'assainissement est également une clé pour mieux préserver la ressource. Les pollutions des eaux sont de moins en moins maîtrisables, que ce soit en Chine, aux Etats-Unis, ou chez nous en Bretagne par exemple. Les processus de dépollution étant extrêmement coûteux, la solution à privilégier consiste avant tout à diminuer les pollutions en amont du processus d'utilisation de la ressource. En complément, il est inévitable d'encourager la dépollution post-consommation sur le terrain, notamment par des techniques d'agro-écologie.

Il nous semble donc urgent de globaliser notre perception des enjeux liés à l'eau. Il s'agit de travailler sur la préservation à la fois quantitative et qualitative de l'eau, en synergie avec les activités et besoins humains. La préservation du cycle de l'eau est en effet indispensable pour un meilleur partage et accès à l'eau pour tous. ●

1) Voir la liste des Etats-parties et signataires : http://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtsg_no=XXVII-12&chapter=27&lang=fr#top

Le thème de l'eau à la conférence de Rio+20



RIO+20
Conférence des
Nations Unies
sur le
développement
durable

Vingt ans après l'historique sommet de la terre de 1992, Rio de Janeiro deviendra à nouveau la capitale de la planète écologie en juin prochain lors du Sommet de l'ONU sur le Développement Durable, dit Rio+20.



Emmanuel Poilane

Après des études d'expertise comptable, Emmanuel Poilane a passé 17 années sur le terrain du développement dans six pays africains en tant que volontaire, coordinateur puis responsable de programmes pour l'AFVP (Association française des volontaires du progrès).

Il est depuis juillet 2009 Directeur de France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand. Une fondation qui a réorienté son combat pour les droits de l'Homme sur la question de la préservation et de la libre utilisation par tous des biens communs de l'humanité, notamment de l'eau.



André Abreu

André Abreu de Almeida est né en 1973 à Ganabara - Brésil.

Il a été plusieurs années Directeur du Développement de France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand. Il est actuellement Directeur Général de l'association France Libertés Brésil.

Deux décennies après, que pouvons-nous espérer de cette rencontre, notamment sur les enjeux fondamentaux de l'eau ? Les deux semaines de sommet en 1992 se sont transformées en trois journées en 2012.

Alors, il faudrait peut-être commencer par faire le constat que le monde a changé, et malheureusement pas dans la direction que nous souhaitons en 1992. Les crises de sécheresse comme les inondations se sont accrues avec le changement climatique. L'objectif de l'accès à l'eau pour la majorité des humains n'a pas été atteint, et les conflits liés à la raréfaction de la ressource en eau se multiplient : au Tadjikistan, au Tibet, en Bolivie, en Palestine.

Ensuite, la vision que nous avons d'un sommet onusien et de ses processus a aussi changé. Après l'échec retentissant du sommet sur le climat à Copenhague, il semblerait que ni les chefs d'Etat ni l'opinion publique ne mettent beaucoup d'espoir sur le sommet de Rio+20, contrairement à la vague d'engagements suscitée il y a vingt ans.

Malgré des accords tenant souvent plus du compromis assumé en 1992, nous essayons de construire et de mener des actions concrètes sur cette base. Rio+20 pourrait être l'occasion de réexaminer les engagements du Sommet de la Terre et de chercher les raisons de son manque d'effectivité, d'en faire un vrai bilan.

Dans le domaine de l'eau, nous savons que les objectifs du Millénaire pour l'eau n'ont pas été atteints, n'en déplaise à l'ONU. Les peuples attendent toujours impatiemment la mise en place de solutions plus adaptées à leurs besoins, même s'il faut reconnaître que des progrès considérables ont été faits, dans les grands pays émergents notamment.

Un regard d'ensemble sur le processus révèle d'une manière générale que nous avons vu la gloire et la décadence du modèle de privatisation des services dans cet espace de vingt ans. Même la Banque Mondiale qui longtemps imposait les Partenariats Public-Privé comme la seule solution possible, est aujourd'hui à l'écoute des demandes des pays même si ceux-ci souhaitent le renforcement de leur service public.

Aujourd'hui, avec la reconnaissance du droit à l'eau, et du fait de l'incapacité des acteurs privés à apporter des solutions pérennes et équilibrées sur des territoires économiquement non rentables, même les grands opérateurs n'osent plus défendre le modèle basé sur la concession privée pure et s'acheminent vers des modèles différents de prestations de service visant à renforcer les acteurs publics locaux.

Pour Rio+20, les enjeux du millénaire qui commence par une crise aux multiples facettes (financière, économique, sociale, environnementale, climatique, énergétique ...) imposent donc d'abord un bilan des réussites,



Green Cross France et Territoires

mais aussi des échecs et limites du modèle capitaliste, et la recherche de solutions nouvelles, surtout pour ce qui concerne le financement de l'aide à un développement soutenable.

Le « draft zéro » est maintenant public, c'est le document de base pour Rio+20. Nous sommes très préoccupés par la façon dont la question du droit d'accès à l'eau pour tous est désormais traitée dans ce texte. Même si nous ne rêvions pas d'un agenda aussi ambitieux qu'en 92, nous sommes très déçus et même très inquiets du peu d'engagements publics pour le droit et l'accès à l'eau potable

et à l'assainissement. On pourrait même parler d'absence d'engagements.

Avec seulement trois paragraphes où le droit à l'eau est cité pour le moment, le texte n'est pas à la hauteur des enjeux sur l'eau. Nous disons bien « pour le moment », car certains pays font pression pour restreindre la portée de ce court texte, afin de ne pas lui permettre d'avoir l'importance qu'il mérite face aux véritables enjeux de la conférence. Ces pays ont la volonté délibérée d'interpréter les mécanismes proposés seulement dans le cadre de « leur » économie verte.

Il s'agit bien de « leur » économie verte car nous savons que la crise économique aveugle les « grands » pays historiques, et que ces derniers sont prêts à tout pour conserver ce modèle, fussent-ils « marchandiser » jusqu'à la nature.

De notre côté, nous imaginons une autre société où les questions sociales puissent être posées de concert avec une vision pleinement environnementaliste. Nous espérons que de Rio+20 puisse émerger un espace politique en faveur des biens communs de l'Humanité. Des pays d'Amérique du Sud notamment ont compris que cet enjeu était celui de la survie de notre planète et donc de l'Humanité. Mais ils sont encore trop peu nombreux et ne pèsent pas suffisamment dans le concert des nations.

C'est pour cela que la reconnaissance du droit à l'eau à l'ONU en juillet 2010 est essentielle. Elle doit à tout prix être préservée et sortir renforcée de Rio+20, car elle est la première pierre de cette nouvelle ambition pour l'Humanité. Ne nous laissons pas influencer par quelques visions passées et rêvons d'un monde en équilibre avec son environnement.

Si nous réussissons ce pari, alors nous pourrons construire ensemble les objectifs d'un millénaire réellement prospère pour l'Humanité et respectueux de notre terre. ●

La fondation France Libertés

Créée par Danielle Mitterrand en 1986, France Libertés est une fondation reconnue d'utilité publique, dotée du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies. La défense des droits humains a toujours été sa priorité.

Les domaines principaux d'intervention de France Libertés sont :

- Les biens communs essentiels et tout particulièrement l'eau.
- Les véritables richesses : humaines, écologiques.
- Le droit des peuples à disposer de leurs richesses naturelles et culturelles.

France Libertés a choisi d'intervenir de 3 façons :

Plaider auprès des décideurs pour faire appliquer des lois ou pour les faire changer.

Sensibiliser le public et les élus politiques pour les inciter à s'impliquer dans la construction d'une société citoyenne plus respectueuse.

Agir en soutenant des projets de terrain proposés par des partenaires.

France Libertés, en relation avec plusieurs réseaux et groupes de réflexion, travaille à construire une société plus juste, plus solidaire et plus responsable.

<http://www.france-libertes.org/>

La gestion des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales doit être considérée comme une problématique de premier plan, surtout dans le cadre d'une urbanisation de l'humanité toujours en pleine croissance, et des changements de pluviométrie liés au réchauffement climatique.



Green Cross France et Territoires

Pour autant, les premiers forums de l'eau, et même le dernier en date, le 6e qui s'est déroulé à Marseille du 12 au 17 mars 2012, n'ont fait état que très partiellement de cette thématique. Pour preuve, aucune des 103 « cibles » (ce qui signifie actions) proposées par les organisateurs du forum ne traitait des eaux pluviales.

C'est pourquoi l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, avec ses partenaires institutionnels franciliens, a décidé d'organiser un événement parallèle sur cette thématique, qu'il m'a été demandé d'organiser et d'animer sur le stand français, afin de pousser pour qu'elle devienne une thématique à part entière lors du prochain forum mondial de l'eau qui aura lieu en Corée du Sud dans 3 ans.

Les pages qui suivent, en résumant cet événement, présentent les problèmes rencontrés, les solutions aujourd'hui possibles, et les propositions globales qui ont été émises pour la communauté internationale.

Les problèmes et les solutions dans la gestion des eaux pluviales urbaines

La diversité des problèmes créés par les eaux pluviales en ville est assez universelle : provocation d'inondations, parfois catastrophiques, aux points bas, c'est-à-dire souvent aux centres-villes là où se sont développés les premiers îlots urbains autour des ponts et dans les vallées. Ces inondations sont provoquées par ruissellement direct ou par débordement des réseaux d'assainissement, mais également par des coulées de boues. En outre, elles peuvent provoquer des glissements de terrain. Sur le plan de la qualité des eaux, les eaux pluviales créent des chocs de pollution brutaux aux milieux récepteurs hydriques. Pour exemple, la Seine à l'étiage a un débit de 55 m³/s au pont d'Austerlitz, alors que lors d'orages exceptionnels sur l'agglomération parisienne, les déversoirs d'orage peuvent rejeter sans traitement jusqu'à 100 m³/s d'eaux unitaires très chargées notamment en matière organique, ce qui provoque la consommation de la totalité de l'oxygène dissous dans la Seine, et la mort brutale de tous les poissons dans les secteurs impactés.



Yves Kovacs (83)

Yves Kovacs, Docteur des Ponts et Chaussées, a créé Sepia Conseils en 1991, un cabinet d'expertise et de gestion de projets spécialisé dans le domaine de l'eau, intervenant notamment dans les aménagements hydrauliques, les ressources et les conflits d'usage, en France et dans de nombreux pays étrangers.

D'un autre côté, les besoins sont en forte progression pour réaliser une protection efficace des milieux naturels et de la biodiversité, de la ressource en eau, tout en garantissant une bonne préservation de la santé humaine et de l'hygiène. De plus, la demande sociale pousse également pour récupérer le plus possible les eaux pluviales dès la source, pour différents usages. Le particulier souhaite l'utiliser pour arroser son jardin, voire comme eau de consommation non potable dans la maison. Les collectivités locales ont compris également que l'intégration de l'eau de pluie dans la ville, par le biais de noues, bassins à ciels ouverts, ou simplement espaces verts inondables, non seulement résolvait les problématiques d'inondations et de pollution, mais était un facteur d'amélioration du cadre de vie, de création de paysages urbains de qualité et d'espaces ludiques, ou encore de lutte contre les îlots de chaleur urbains, notamment par le biais de toitures végétalisées qui retiennent l'eau de pluie, et contribuent à maintenir un pourcentage de surfaces vertes en ville susceptibles de rabaisser de quelques degrés les températures caniculaires.

Ainsi, alors que les eaux pluviales étaient, dans tous les pays, perçues comme une nuisance à évacuer le plus rapidement possible et une simple composante de l'assainissement urbain, elles peuvent au contraire devenir une véritable opportunité dans l'aménagement urbain. En effet, les pays développés ont vu fleurir des techniques (ancestrales pour certaines !) alternatives au tout-tuyau permettant de stocker et de réguler les débits pour réduire les risques d'inondation à l'aval, assurer une meilleure qualité des eaux pluviales, réduisant fortement,

voire supprimant ainsi, l'impact de l'urbanisation, tout en développant par ces techniques douces, des paysages urbains et des espaces à vivre de qualité.

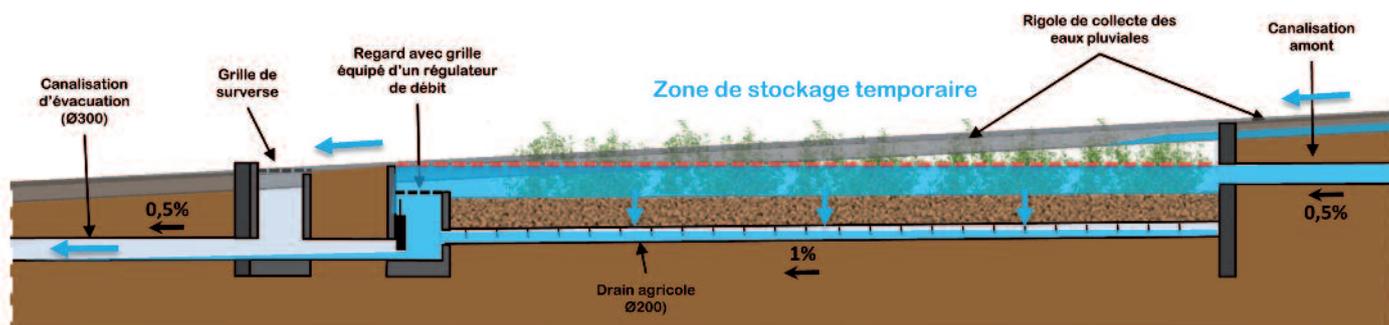
Ces techniques, dites alternatives, sont l'opportunité de valoriser les eaux pluviales comme ressource. Ainsi, l'utilisation sanitaire des eaux pluviales dans les zones dépourvues de réseaux et de ressources souterraines peut constituer une vraie alternative par rapport aux eaux de surface, souvent polluées, moyennant certaines précautions vis-à-vis des revêtements de toitures et des dispositifs de stockage et la mise en place de traitements rustiques.

Mais la réussite de ces nouvelles approches, visant à une gestion intégrée et durable des eaux pluviales dans l'aménagement urbain, est conditionnée par l'implication de l'ensemble des parties prenantes, en particulier les urbanistes et les aménageurs, donc par la mise en place d'une gouvernance collégiale en amont des projets d'aménagement ou de renouvellement urbain, ainsi que par le décloisonnement des services municipaux, afin de permettre la conception d'ouvrages multi usages pour garantir le bon entretien.

Le cas de la Seine-Saint-Denis, qui fait la promotion de ces techniques « alternatives » de gestion des eaux pluviales et des ouvrages à ciel ouvert depuis plus de deux ans, est intéressant. Ce département a en effet connu une période de développement urbain rapide après guerre, avec une gestion des eaux pluviales essentiellement assurée par des ouvrages enterrés. Outre un coût de construction élevé

(environ 700 €/m³), ces ouvrages posaient des problèmes d'entretien : non visibles, ils étaient progressivement oubliés, se comblaient et dysfonctionnaient. Fort de ce constat, le Conseil Général a opté dans les années 90 pour un changement d'approche, en imposant pour tout nouveau projet d'aménagement, une limitation du rejet d'eaux pluviales et en favorisant les ouvrages à ciel ouvert, afin de créer des aménités, des espaces paysagers et des îlots de fraîcheur. Dans cette nouvelle vision de l'aménagement urbain, la ville s'adapte à la présence de l'eau lors de gros orages et devient support de l'inondation, maîtrisée et très ponctuelle. L'eau relie les territoires, les quartiers entre eux : elle permet de créer du lien, de décloisonner les quartiers, ce qui est très important dans des secteurs présentant des difficultés sociales comme peut en connaître la Seine-Saint-Denis. Par un travail de conception de cheminements et de stockages « intégrés », respectueux de la topographie naturelle des sites, l'eau de pluie devient un véritable élément de structuration de l'espace public et du paysage. Et, en étant visible, elle devient un outil de sensibilisation du citoyen.

Il a été débattu, lors de l'événement parallèle du forum, que la ville nouvelle et durable doit être structurée par l'eau de pluie, pour une planification « écologique » ou « design with nature », au lieu de « design whatever nature is ». La gestion intégrée des eaux pluviales consiste à reproduire au plus près le cycle naturel de l'eau : l'infiltration et la rétention à la parcelle, les rétentions et les écoulements en surface plutôt que dans des bassins ou des canalisations enterrées, coûteux et non profitables à la qualité urbaine et paysagère.





Bassin de rétention (Johad) à Thathawata
LRBurdak (Licence Creative Commons)

L'objectif est que l'aménagement urbain préserve au maximum les conditions du site avant aménagement, en termes d'hydrologie (conservation des sens naturels d'écoulement, non aggravation des risques d'inondation) et d'écologie (préservation de la qualité des eaux et des écosystèmes). Il s'agit de redonner sa place à l'eau en ville, pour accompagner les phénomènes naturels plutôt que de s'y opposer.

Les messages forts qu'il faut retenir et qui ont été proposés aux organisateurs du forum

Les interventions des experts invités à participer à la table ronde, les questions posées par les personnes dans la salle et les interviews réalisées par la suite auprès de quelques-uns des participants à l'événement ont mis en évidence :

- un véritable intérêt à aborder le thème des eaux pluviales dans les prochains forums de l'eau ;
- des problèmes partagés entre pays du Nord et du Sud, même si l'ampleur des problèmes et leur niveau de prise en compte est très différent ;
- l'intérêt économique de prévenir et de gérer les eaux pluviales en amont, plutôt que de reconstruire et de

relocaliser les populations installées en zone inondable ;

- une eau de pluie qui peut être à la fois une contrainte dans les villes mais aussi un atout lorsqu'elle est réutilisée et valorisée (flots de fraîcheur en ville, aménagement paysager, récupération pour d'autres usages, réduction de l'empreinte écologique et des gaz à effet de serre, etc.) ;
- la nécessité d'articuler gestion des eaux pluviales et aménagement urbain ;
- une mise en œuvre parfois complexe sur le terrain, en raison de difficultés techniques (comment gérer des orages très intenses, dans les pays du Sud notamment), économiques (comment financer la gestion des eaux pluviales) et juridiques (comment anticiper, intégrer les eaux pluviales dans l'aménagement urbain, quand celui-ci est anarchique) ;
- la pertinence d'une approche internationale et d'un partage des solutions, en termes de gouvernance, d'approche méthodologique pour le diagnostic et de maîtrise des enjeux urbains, même si les techniques ne sont pas nécessairement transposables d'un pays à l'autre ;

• l'importance de lier le global et le local, l'ancien et le moderne, la connaissance traditionnelle et les technologies modernes, pour trouver des solutions adaptées ;

• l'importance de respecter le fonctionnement naturel de l'eau dans l'aménagement urbain : reproduire au mieux le parcours de l'eau, favoriser les ouvrages à ciel ouvert pour la création d'aménités paysagères et le développement du bien-être en ville ;

• la nécessité de développer une approche transversale, pluridisciplinaire et concertée, une gestion des eaux pluviales combinant techniques d'ingénierie et approche participative avec la population, que ce soit pour la récupération et la valorisation ou pour la maîtrise des risques.

En conclusion, travailler durablement pour une gestion intégrée des eaux pluviales, signifie en tant qu'ingénieur, être capable de développer une vision transversale et une expertise dans les domaines de la qualité des eaux, de l'hydrologie et de l'hydraulique, de l'hygiène et de la santé, mais également de l'horticulture, du paysage et de l'urbanisme et de la planification urbaine, ainsi que de la demande sociale. ●

Bilan du 6^e Forum Mondial de l'Eau

PAR NICOLAS IMBERT (99) ET YVES KOVACS (83)

Du 6^e Forum Mondial de l'Eau organisé en mars 2012 à Marseille et intitulé le « Forum des Solutions », les participants attendaient des solutions concrètes conduisant à une meilleure gouvernance mondiale de la ressource. Force est néanmoins de constater, notamment à la lecture de la déclaration finale, que ce dernier Forum de l'Eau s'est achevé en demi-teinte, suscitant des déceptions dans la communauté internationale, et laissant un sentiment d'inachevé.

Des objectifs politiques ambitieux, mais de vagues résultats

En prévision de Rio+20, l'on s'était promis de faire prendre aux Etats et aux collectivités, des engagements sur la hiérarchie des besoins et l'économie de la ressource, sur la convergence entre les politiques de l'eau - permettant de passer d'une approche cloisonnée à une approche territoriale ; on aurait souhaité un partage d'expérience sur la gestion territoriale entre collectivités locales, pays et acteurs privés, entre Nord et Sud, entre régions manquant d'eau et régions copieusement arrosées. Mais aucun résultat concret n'a été obtenu.

A côté de cela, les partenaires de la société civile, ONGs notamment, tentent de faire émerger de nouvelles formes de solidarité et de coopération décentralisée, comme le 1 % pour l'eau, mais peinent à se faire entendre.

Des modèles de gouvernance de la ressource en eau qui continuent à se chercher

Une panoplie d'expériences et de solutions techniques, sociales, socio-politiques, organisationnelles ou de gouvernance, ont été présentées au Forum des Solutions ; mais aucune hiérarchisation, aucune évaluation des expériences et solutions, et aucune confrontation réelle entre des solutions parfois antagonistes n'ont été organisées.

A titre d'exemple d'outils de gouvernance des pays du Nord, on peut citer, pour la France, les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, les Commissions Locales de l'Eau et les

schémas globaux de planification. Chaque pays du Nord a ses modèles, et le système français des Agences de l'Eau (sur les 6 grands bassins versants) et son principe pollueurs-payeurs, ont fait finalement moins d'adeptes dans les pays européens que dans les pays du Sud où la France conserve une influence issue de la colonisation.

Si des solutions ont vu le jour qui s'avèrent adaptées aux contextes géographiques, climatiques, géopolitiques, sociologiques, institutionnels et réglementaires très diversifiés du territoire sur lesquelles elles s'appliquent, aucune solution universelle ne se dégage.

La ressource en eau est au cœur du développement des territoires. Vitale pour les populations, elle est aussi de première importance pour le maintien des écosystèmes, et est à la base du développement de toutes les activités humaines. Une gouvernance de l'eau à l'échelle tant mondiale que territoriale est donc indispensable, et indissociable. La ressource en eau doit être appréhendée par secteur d'activité ou de politique sociale : les usages de l'eau dans le monde sont à 10 % domestiques, à 20 % agricoles et à 70 % industriels.

Un processus politique qui patine

Depuis la Conférence de Mar del Plata en Argentine en 1977, les sommets internationaux consacrés à l'eau se sont multipliés, notamment avec l'organisation, tous les 3 ans, de Forums Mondiaux de l'Eau. Pourtant, force est de constater qu'il reste difficile d'obtenir des engagements concrets et

contraignants de la part des Etats sur la ressource en eau.

Les seules avancées ayant engagé les Etats dans un cadre onusien restent l'adoption, en septembre 2000, du dixième objectif du millénaire consacré à l'eau, et la déclaration par l'Assemblée Générale de l'ONU de la Décennie « eau, source de vie » pour la période 2005-2015. Mais dans les faits, la gestion de l'eau est davantage prise en charge par les différents acteurs de la société civile, qui relayent les Etats sur les territoires sur cette problématique.

Le processus politique international visant une meilleure gouvernance de l'eau est aujourd'hui à bout de souffle. Le climat et l'énergie n'ont laissé qu'une place marginale au défi de la gouvernance juste et durable de l'eau. Les Forums Mondiaux de l'Eau font l'objet de critiques croissantes : manque de neutralité, tribune d'expression pour les opérateurs privés, impossibilité de prendre des engagements contraignants... La déclaration finale issue du dernier Forum à Marseille a d'ailleurs nourri d'importantes déceptions.

La Conférence de Rio+20 représente donc une occasion unique de faire émerger un nouveau processus politique de gouvernance de l'eau, équilibrée entre Etats, acteurs économiques et société civile. L'approche par un nexus liant eau, énergie et alimentation est particulièrement prometteuse à cet égard, puisqu'elle permet d'appréhender la ressource en eau dans une perspective systémique, la seule qui permette une gouvernance à la fois pacifiée et soutenable. ●